

A l'attention de l'Inspection générale de Sciences économiques et sociales

Paris, le 20 décembre 2019

Messieurs les membres de l'Inspection générale,

C'est avec tristesse et inquiétude que nous avons appris, le samedi 7 décembre dernier, la disparition programmée de la liste de diffusion et d'échanges SESagora.

Cette liste, créée en 1997 par notre collègue Michel Coudroy, constituait jusqu'à présent un exemple unique d'un lieu de discussions professionnelles dans un cadre institutionnel. D'abord hébergée par l'académie de Lyon, cette liste a permis à plusieurs générations de collègues de SES de partager leurs expériences, leurs réflexions, leurs réussites et leurs difficultés. Renforçant la socialisation professionnelle de ses participant.e.s et notamment des entrant.e.s dans le métier, cette liste faisait vivre la discipline grâce à des débats théoriques, des informations pratiques et des échanges de pratiques pédagogiques, permettant un enrichissement collectif des cours et des réflexions professionnelles. Les représentant.e.s institutionnel.le.s pouvaient également directement dialoguer et échanger avec les collègues notamment lors des différentes réformes sur les programmes de SES. Son intérêt résidait aussi dans le fait qu'elle était modérée collégialement par des enseignant.e.s de SES.

Cette expérience qui aura duré 22 ans vient toutefois de prendre subitement fin. C'est par un simple message envoyé par l'inspecteur pédagogique régional de l'académie de Versailles, Dominique Chamblay, le samedi 7 décembre que les membres de cette liste ont en effet appris la modification des modalités de son fonctionnement et la mise en place d'une modération « a priori » uniquement contrôlée par l'IA-IPR de Versailles. Cette reprise en main manifeste de la liste par l'inspection a rapidement entraîné la désinscription de nombreux.ses collègues et la mort programmée de cet espace de discussions.

Dans le même temps, Monsieur Chamblay avait censuré le message qui relayait les résultats de l'enquête menée par l'APSES sur l'impact de la réforme sur les conditions de travail des professeurs de SES au motif qu'il ne respectait pas la charte de fonctionnement de la liste et en particulier le passage suivant : « [la liste SESagora] doit permettre de faire circuler l'information, de mutualiser les ressources, d'échanger les pratiques, les projets et découvertes. Elle suscite naturellement des discussions et des débats, mais ne peut être assimilée à une tribune politique et syndicale. ». Nous avons, à deux reprises, interrogé Monsieur Chamblay pour connaître les motifs précis de cette censure, en vain. Nous nous demandons encore en quoi la diffusion des résultats d'une enquête visant à produire des données sur les effets de la réforme sur notre discipline puisse être considérée comme étant de nature politique ou syndicale. Au contraire, elle correspond tout à fait à l'objectif de la liste mentionné dans cette même charte.

Nous nous interrogeons vivement sur cette reprise en main d'un outil professionnel apprécié par les collègues et ne pouvons imaginer qu'il s'agisse simplement d'une tentative de faire taire les collègues à un moment où elles et ils subissent de plein fouet une dégradation de leurs conditions de travail en lien avec les réformes du lycée et du baccalauréat.

Nous demandons des explications claires sur les raisons qui ont conduit à la brutale reprise en main de la liste par l'Inspection ainsi qu'un retour à son fonctionnement antérieur.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs les membres de l'Inspection générale de SES, notre plus sincère attachement au service public d'enseignement et aux SES en particulier.